



COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT

Conseil Municipal du mercredi 9 avril 2025 - 18 h

Salle Georges Brassens - 16, boulevard Paul Bert

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025
- 2 - Finances - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) pour l'exercice 2024 - Concession d'aménagement avec la Société Publique Locale (SPL) Territoire 34
- 3 - Urbanisme – Opération d'aménagement pour le renouvellement urbain du centre-ville de Clermont l'Hérault – Avenant n° 1 au traité de concession avec la Société Publique Locale Territoire 34
- 4 - Finances - Budget principal de la Commune - Compte de gestion de l'exercice 2024
- 5 - Finances - Budget principal de la Commune – Compte administratif de l'exercice 2024
- 6 - Finances - Budget annexe de la caserne de gendarmerie – Compte de gestion de l'exercice 2024
- 7 - Finances - Budget annexe de la caserne de gendarmerie – Compte administratif de l'exercice 2024
- 8 - Finances - Budget principal de la Commune - Affectation du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024
- 9 - Finances - Budget annexe de la caserne de gendarmerie - Affectation du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024
- 10 - Finances - Requalification des places du centre ancien – Révision de l'autorisation de programme n° 911
- 11 - Finances – Espace culturel, associatif et citoyen – Révision de l'autorisation de programme n° 912
- 12 - Finances – Etude de définition du programme de construction d'un cinéma – Révision de l'autorisation de programme n° 915
- 13 - Finances – Plaine des jeux de l'Estagnol – Clôture de l'autorisation de programme n° 916
- 14 - Finances – Voie Verte – Révision de l'autorisation de programme n° 917
- 15 - Finances - Fiscalité directe locale - Vote des taux d'imposition pour 2025
- 16 - Finances - Budget principal de la Commune - Budget primitif de l'exercice 2025
- 17 - Finances - Budget annexe de la caserne de gendarmerie - Budget primitif de l'exercice 2025
- 18 - Finances - Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2025
- 19 - Administration générale - Subventions aux associations pour l'exercice 2025
- 20 - Administration générale – Terre Contact – Convention annuelle d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2025

21 - Administration générale - Office Culturel du Clermontais - Cinéma Alain Resnais - Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2025-2027 - Exercice 2025

22 - Administration générale - Association Concordia – Soutien aux actions de préservation et valorisation du patrimoine local de la commune de Clermont l'Hérault - Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2025

23 - Administration générale - Soutien au mouvement sportif - Conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles 2025-2027 - Exercice 2025

24 - Administration Générale - Adhésion au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

25 - Service des sports – Fixation du tarif applicable au séjour d'été 2025

26 - Pôle Aménagement – Approbation d'une convention de travaux de réseaux avec Hérault Energie pour la rue de la Combe

27 - Pôle Aménagement – Renouveau urbain de la ville - Opérations foncières – Autorisation de signer le compromis de vente relatif à l'acquisition de la parcelle cadastrée section BC n° 282 sise 2 rue Coutellerie à Clermont l'Hérault-Abrogation de la délibération du 18 décembre 2024 - modification de la délibération du 2 octobre 2024

28 - Pôle Aménagement - Instauration d'un périmètre de prise en considération d'opérations d'aménagement visant partiellement la zone UB1 et UEP1 du Plan Local d'Urbanisme de Clermont l'Hérault

29 - Pôle Aménagement - Résidence Raoul Bayou – Echange sans soulte entre FDI HABITAT et la commune de Clermont l'Hérault

30 - Pôle Aménagement – Attribution d'une aide financière communale dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain – Dossier n° 2025_OPAH_CAP_024

31 - Urbanisme - D. I. A. non préemptées

32 - Information - Décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales